



## Bulletin de réservation et de location de la remise BRUNAN

NOM :

DATE :

Conforme au règlement de location des salles (approuvé par délibération du Conseil Municipal du 09 mai 2008 et par délibération du 03 décembre 2009) de la commune de St-Guilhem-le-Désert.

### CONDITIONS DE LOCATION 2025

#### A la réservation :

- Formulaire dûment rempli et signé, validé par le secrétariat au jour de réception,
- **Attestation de Responsabilité Civile Vie Privée (obligatoire),**
- Versement d'arrhes correspondant à environ un quart du montant de la location.

#### A la remise des clefs (aux jours et heures ouvrés du secrétariat de Mairie) :

- Règlement du solde de la location,
- Chèque de 1000€ de caution à l'ordre du Trésor Public (restitué qu'après l'état des lieux de sortie),
- État des Lieux d'entrée sur rendez-vous ou 06 82 83 27 46.

Modalités	Tarif location aux résidents		Tarif location non-résidents	
	1 jour = 80€	2 jours = 115€	1 jour = 245€	2 jours = 330€
Durée				
1 <sup>er</sup> versement	Arrhes = 20€	Arrhes = 30€	Arrhes = 60€	Arrhes = 80€
2 <sup>ème</sup> versement	Solde = 60€	Solde = 85€	Solde = 185€	Solde = 250€

Si la salle n'est pas rendue en état, à l'heure convenue et/ou si des dégradations et/ou si des disparitions sont constatées, le chèque de caution sera immédiatement encaissé par le Trésor Public.

Après remplacement et réparation des dégâts, une régularisation sera réalisée :

- Par remboursement si trop perçu
- Par facturation si le montant des frais engagés pour remise en l'état est supérieur à 1000€.

### 📌 Je m'engage :

- à utiliser cette salle pour un usage exclusivement privé (anniversaire, repas de famille, rencontre pour une association...) et non pour l'organisation de manifestation payante ouverte au public,
- à restituer, la salle et le matériel dans le même état de propreté et de rangement que lors de la prise de location, y compris la cheminée.
- à prévoir le matériel d'entretien pour le nettoyage de la salle, congélateur, frigidaire, sanitaires,
- à procéder à l'état des lieux de sortie,
- à limiter les nuisances sonores pour l'environnement après 23h
- à ne pas organiser de camping sur les terrains avoisinants
- à veiller au risque d'incendie dans et autour du local loué (pas de feu, pas de feux d'artifice)

**SI CES DISPOSITIONS N'ÉTAIENT PAS RESPECTÉES, HORS L'ENGAGEMENT DE POURSUITES LÉGALES, LE RENOUVELLEMENT DE LA LOCATION ME SERAIT REFUSÉ.**



**Date et heure de début de location :**

**Date et heure de fin de location :**

Nom et Prénom :

Représentant la structure (facultatif) :

Adresse :

Téléphone / courriel :

**Je soussigné(e),**

**déclare avoir pris connaissance des conditions de location,**

Date et signature du locataire,

**↳ Pour prendre rendez-vous avec le service de la police municipale pour l'état des lieux : 06 82 83 27 46 (merci d'appeler plusieurs jours en amont )**

# REMISE BRUNAN ÉTAT DES LIEUX

Nom et Prénom du (de la) locataire ou association:

Date de l'état des lieux :

État des lieux fait par :

## RELEVÉ DE COMPTEUR

ENTRÉE :

SORTIE :

Etat des lieux salle	Etat au début de la location	A compléter à l'entrée	A compléter à la sortie
Sols	Propre - état moyen (nombreux carreaux abîmés)		
Murs	Peinture correcte		
Cheminée	Propre et vide		
Eclairage salle	Fonctionne - deux portes néon en bon état		
Eclairage sous mezzanine	Fonctionne - deux portes néon en bon état		
Porte	Fermetures et vitres en bon état (vitre fêlée au niveau issue de secours)		
Escalier	Bon état		
Mur	Carrelage et peinture en bon état -RAS		
Sol	Bon état - RAS		
Huisserie	Toutes les portes et fermetures fonctionnent et sont en bon état -RAS		
Évier	Évier et robinetterie bon état -RAS		
Urinoirs	Urinoir et robinetterie bon état -RAS		
Lavabos	2 lavabos et robinetteries bon état -RAS		
Glaces	2 glaces en bon état - RAS		
Cabine WC-H	Cuvette + robinetterie + dévidoir papier + balaie WC bon état - RAS		
Cabine WC-F	Cuvette + robinetterie + dévidoir papier + balaie WC bon état - RAS		
Éclairage	Toutes lampes et interrupteurs fonctionnent appliques - RAS		

Etat du matériel	État au début de la location			A compléter		
	Nombre	État	Propreté	Nombre	État	Propreté
Grandes tables avec pieds	3 bois 2 plastiques	Moyen	propre			
Extincteurs + coffre	2	neuf	Juin 2012			
Petits bancs	22	Bon	propre			
Réfrigérateur	1	Neuf Mars 2011	Neuf Mars 2011			
Jeux de clefs	1 jeux de clefs	2 serrures RAS	-			

Tarifs des pénalités déductibles de la caution	
Forfait nettoyage en cas de non restitution de la salle en état à 11h	150€
Dégâts murs, peintures, sanitaires, électricité, éclairage, etc...	Selon devis
Remplacement table (à l'unité)	150 €
Remplacement banc (à l'unité)	20 €

Si vous rencontrez un problème, veuillez téléphoner : 06 82 83 27 46.

Remarques et/ou suggestions :



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Chemins de Saint-Jacques-  
de-Compostelle en France  
inscrits sur la Liste du  
patrimoine mondial en 1998



Chemins de  
COMPOSTELLE  
patrimoine mondial

Mairie de Saint-Guilhem-le-Désert

Grand chemin du val de Gellone 34150 Saint-Guilhem-le-Désert

04 67 57 70 17 accueil-st-guilhem@orange.fr saint-guilhem-le-desert.com